



Procès-Verbal du CODIR du 12 septembre 2022

CODIR réalisé en présentiel (P) et en visio (V)

Présents : Laurent CARMARANS (V), Xavier CASSAGNOU (P), Corinne COME (V), Pascal COURCOL (P), Éric DESUSCLADE (P), Sylvain GREGOIRE (P), Stéphane HAYEZ (P), Matthieu IMBERTY (P), Hugues LECONTE (P), Nicolas PHILIPP (P), Virginie POUPIN (V), Remi RICHARD (P), Sylvie THIVET (P), Laurence VEILLEROT (P), Didier ROUSSEAU (P)

Invités présents : Ludovic JAUMOTTE (P), Lydie PIETU (P), STEPHANE PIETU (P)

Excusée : Natacha KWIA TEK,

Démarrage effectif du CODIR à 19h10

I. Approbation du PV du dernier CODIR (16/05/2022) : PV adopté à l'unanimité.

II. Informations générales :

- **Partenariat LNF** -Les Nouvelles Formations (Sylvie) :

- + Formation proposée : La préparation mentale dans le milieu sportif
- + Formation certifiante
- + Cible : tout public (bénévoles, entraîneurs...)
- + Coût : Variable selon la situation (CPF du demandeur ou par l'AFDAS).

La ligue IDF a été le premier organisme à être sollicité et n'a pas souhaité donner suite à un éventuel partenariat de LNF.

Le CDTT 92 a saisi l'opportunité en concluant ce partenariat (complément pour les éducateurs dans leur activité, développement des compétences ...)

Le partenariat a donc été conclu avec Les Nouvelles Formations (LNF).

Communication réalisée auprès de tous les clubs et via les réseaux sociaux.

A ce jour, 25 demandes de renseignements enregistrées auprès de LNF et 4 inscriptions fermes.

Aucun coût pour le Comité. Au contraire, versement de 15% du coût de la formation pour chaque certifié au CDTT 92. Fin du partenariat le 30/09/2022

- **Contrat d'apprentissage : Début, le lundi 19 septembre**

Arrivée d'Alexis DOUIN

Formation préparée : Master management du sport (1 semaine école et 3 semaines entreprise)

- **Départ de l'ancien de Secrétaire Général**

Michel Thierry a démissionné suite à son déménagement dans un autre département.

Le poste de Secrétaire Général se trouve alors vacant.

Après consultation des membres du bureau et de part son expérience sur ce même poste il y a déjà quelques années, la candidature de Virginie Poupin a été proposée lors de ce comité et a été adoptée.

- **Fonctionnement :**

Sylvie rappelle les principales règles de fonctionnement :

- + Positionnement en tant que membre élu du CDTT et non en tant que représentant de son club
- + Respect des décisions prises
- + Anticiper toutes nos actions
- + Mettre la présidente en copie et Lydie
- + *Un relevé des décisions prises lors des CoDir sera établi. Le suivi de ces décisions sera assuré lors du/des réunions de CoDir suivantes.*

- **Assemblée générale de la Ligue**, qui se déroulera le 24 septembre 2022

III. Commissions :

Commission Organisation :

Eric Desusclade ne souhaitant plus être responsable de la commission, Pascal Courcol le remplace désormais à ce poste. Eric restera toutefois investi dans cette commission.

Suite à la démission de Michel Thiery, Rémi Richard intègre le Comité Directeur et notamment cette commission.

Arbitrage :

Manque de JA2

Proposition :

Prise en charge des frais de formation par le CDTT.

En contrepartie, engagement du JA formé d'effectuer 4 prestations sur 2 ans au sein du CDTT 92

Etude de Hugues concernant la révision des indemnités des JA sur le critérium Fédéral pour augmenter l'intérêt vers le département plutôt que vers la Ligue.

Hugues : préparer un questionnaire (Google Form) et demander aux JA2 pourquoi certains n'effectuent pas leur prestation au sein du CDTT et demander aux JA1/ AR s'ils seraient intéressés par la formation JA2 s'il y avait prise en charge par le comité.

Test sur la saison : Prise en charge par le CDTT, les KM des JA2 à partir du 6^{ème} KM.

Formation : Formations le 12 novembre et le 13 novembre 2022

Féminines : Regroupement féminin : 10h/16h à prioriser + 1 éducatrice en plus de Stéphane PIETU

Statuts et règlements : 3 règlements à l'étude

Sportive : Dossiers repêchages traités suite à certains désistements

Technique :

Stage cet été au CREPS de Nantes avec Stéphane PIETU et Alexis DOUIN.

CPS dimanche prochain (20 inscrits)

Principales actions sur la saison :

CPS, journées d'entraînement ouvertes à tous, Internationaux du Grand Est, stage en Allemagne, Stage à Pâques au CREPS, Stage en Juillet en Bretagne à confirmer.

Communication effectuée pour la formation d'initiateur de club (le 25/09 et le 09/10)

Réunion des entraîneurs lundi 19/09/22 : objectifs de la saison

Trésorerie : RAS

Mutualisation des coûts SPIDV2 sur 2022 129144€

1^{ère} facturation SPID et GIRPE de la FFTT (50% répartis entre FFTT, Ligues et Comités), qui a retiré la part de l'assurance : 611 euros

Pour 2022/2023, pas de répercussion sur les clubs, le comité a décidé de prendre en charge cette facturation fédérale.

Vétérans

1^{er} regroupement vétérans qui s'est déroulé à Châtillon. Regroupement qui a été très apprécié

Prochaine épreuve : Critérium départemental à organiser.

IV. L'attribution des salles

Voir calendrier joint

Décisions ou en attente de décisions :

- Critérium Vétérans : demande formulée à Courbevoie (Laurence V relance) ou Antony ou Châtenay si 11/11/22
- Tournoi Découverte : Chatenay
- BJ : Antony ?
- CNV : BCS
- Finales par classement : BCS + Châtenay
- Ultimate : Chatenay
- Hardbat/ sandpaper : Le Plessis Robinson
- 2^{ème} Tournoi Découverte : Levallois ou Châtenay ?
- Finale du championnat des Jeunes : Levallois ou Antony ? candidature BCS pour le moment mais 2 salles (peu approprié pour cette épreuve)
- Open de la Diversité : Châtenay

- Finale du Championnat par équipes Messieurs : Malakoff et si le club de Malakoff est représenté, Fontenay
- Génération Clubs : en attente du palais des sports d'Issy les Moulineaux et si négatif recherche de salle à effectuer
- Challenge Jeune pongiste : Châtenay
- Coupe HDS : Châtenay + BCS
- Critérium Fédéral : manque de salles. Demander à effectuer auprès des clubs de Meudon et Antony

Hugues :

Affectation des JA sur les épreuves à effectuer

Compilation des calendriers : vendredi au plus tard (transmission des JA et des adjoints)

V. Points divers

Calendrier :

Question à poser à la ligue :

Championnat par équipes :

Constat : il est de plus en plus difficile pour les joueurs de participer aux 14 journées de championnat

Une étude est confiée à Xavier concernant la mise en place d'un championnat avec des poules de 6

Xavier : Etude à effectuer pour le prochain CODIR

Sondage à créer auprès des clubs ?

La loi sur la présidence associative : mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023

Responsabilité allégée pour les présidents

Fin du CODIR à 21h30

A Saint Denis, le 12/09/2022

La Présidente
Sylvie THIVET

La Secrétaire Générale
Virginie POUPIN